

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPE Simplifiée AREVA : derniers jours pour participer

Paris, le 6 mai 2011

L'Offre Publique d'Echange Simplifiée ouverte le 19 avril à l'initiative du CEA, principal actionnaire d'AREVA, vise les Certificats d'Investissement AREVA (CI). Elle est ouverte à **tous les porteurs** de CI jusqu'au **11 mai 2011 inclus**. La parité d'échange est d'**une action ordinaire cotée AREVA** disposant d'un droit de vote **pour chaque CI apporté**.

Par ailleurs, tous les porteurs d'actions de préférence sans droit de vote (ADPCI) peuvent, pendant la même période et selon la même parité, les convertir en actions ordinaires cotées.

Ces offres permettent ainsi aux porteurs de CI et d'ADPCI de recevoir **gratuitement les droits de vote** dont sont dépourvus ces deux titres.

Un taux d'apport de 73% à l'offre d'échange entraînerait la conversion de l'ensemble des titres restant en circulation en actions ordinaires, permettant ainsi de **simplifier la structure du capital** d'AREVA et de **renforcer sa liquidité**, avec **une ligne de cotation unique**.

La cotation des actions ordinaires AREVA interviendra le **30 mai 2011**.

Toutes les informations relatives à ces opérations sont disponibles sur www.aveva.com, rubrique « Finance ».

Pour plus d'informations, les contacts suivants sont à votre disposition :



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 20h00
(appel gratuit)



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 19h30
(coût d'un appel local)

Service de Presse

Patricia Marie
Pauline Briand
Fleur Floquet-Daubigeon
Maxime Michaut
T : +33 (0) 1 34 96 12 15
F : +33 (0) 1 34 96 16 54
press@aveva.com

Relations Investisseurs

Marie de Scorbiac
marie.descorbiac@aveva.com
T : +33 (0) 1 34 96 05 97

CI AREVA	Code ISIN FR0004275832	Compartiment B NYSE Euronext Paris
ADPCI	Code ISIN FR0010986190	Compartiment B NYSE Euronext Paris
Action ordinaire (à partir du 30 mai 2011)	Code ISIN FR0011027143	Compartiment A NYSE Euronext Paris



AVERTISSEMENT

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays ou l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. AREVA décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°11-110 en date du 14 avril 2011 sur la note établie par AREVA en réponse à l'offre publique d'échange simplifiée initiée par le CEA.

Par ailleurs, un prospectus relatif à l'admission à la cotation des actions ordinaires AREVA a reçu de l'AMF le visa n°11-113 en date du 14 avril 2011.

Le prospectus est composé du Document de Référence de la société AREVA déposé auprès de l'AMF le 30 mars 2011 sous le numéro D. 11-0199 et d'une note d'opération relative à l'admission à la cotation des actions ordinaires AREVA, incluant le résumé du prospectus. AREVA attire l'attention des investisseurs sur les sections relatives aux facteurs de risque figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

La note établie par AREVA en réponse à l'offre publique d'échange simplifiée initiée par le CEA et le prospectus sont disponibles en version électronique sur les sites internet d'AREVA (www.aveva.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et peuvent être obtenus sans frais auprès d'AREVA, 33 rue La Fayette, 75009 Paris.

A PROPOS

AREVA fournit à ses clients des solutions pour produire de l'électricité avec moins de CO2. L'expertise du groupe et son exigence absolue en matière de sûreté, de sécurité, de transparence et d'éthique font de lui un acteur de référence, dont le développement responsable s'inscrit dans une logique de progrès continu.

Numéro un mondial du nucléaire, AREVA propose aux électriciens une offre intégrée unique qui couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception et la construction de réacteurs nucléaires et les services associés. Le groupe développe par ailleurs ses activités dans les énergies renouvelables – éolien, solaire, bioénergies, hydrogène et stockage – pour devenir d'ici à 2012 l'un des trois leaders mondiaux de ce secteur.

Grâce à ces deux grandes offres, les 48 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à fournir au plus grand nombre, une énergie toujours plus sûre, plus propre et plus économique.